LE MARCHÉ DE L'HABITATION

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

RMR de Moncton

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Date de diffusion : automne 2008

Faits saillants

- À l'automne 2008, le taux d'inoccupation dans la RMR de Moncton est descendu à 2,4 % par rapport au taux de l'an dernier. Le repli le plus marqué s'est produit à Moncton Ouest : le taux d'inoccupation y a régressé de 3,5 points de pourcentage, pour s'établir à 2,4 %.
- La progression globale du loyer moyen dans la grande région de Moncton s'est chiffrée à 2,4 % en 2008. Dans la région, l'augmentation la plus importante, soit 2,6 %, est intervenue dans la ville de Moncton.
- Le loyer moyen le plus élevé dans la grande région de Moncton (638 $) a été enregistré dans la ville de Dieppe. Les loyers moyens dans la ville de Moncton et à Riverview étaient légèrement plus bas, se fixant respectivement à 625 et 630 $.

Figure 1

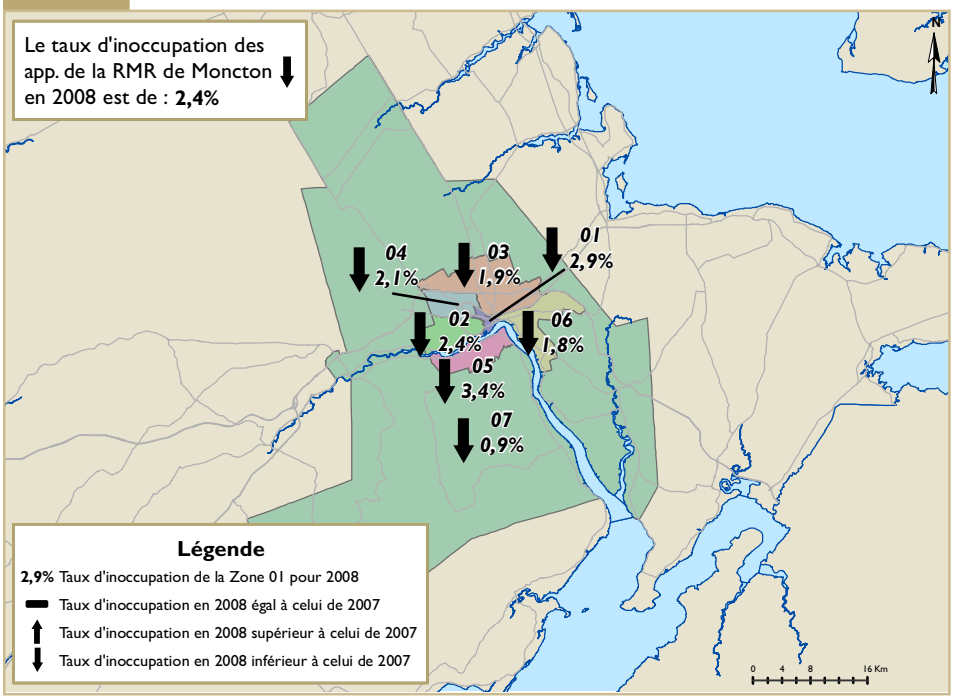

Table des matières

2 Enquête sur les logements locatifs, Moncton

5 Perspectives du marché locatif

6 Aperçu national

7 Carte de zone

8 Description des zones

18 Méthode

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse **www.schl.ca/marchedelhabitation**. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant **gratuite**.

Canada

SCHL CMHC

AU CŒUR DE L'HABITATION

Enquête sur les logements locatifs, Moncton, 208

Le taux d'inoccupation dans la grande région de Moncton baisse en 2008

Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs* réalisée dernièrement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Moncton affichait un repli à l'automne 2008.

Dans la grande région de Moncton, on a dénombré 234 unités vacantes en octobre, un chiffre en baisse par rapport aux 419 recensées un an plus tôt. De ce fait, le taux d'inoccupation y est passé de 4,3 %, l'an dernier, à 2,4 %, cet automne. L'expansion de l'univers locatif local au cours des douze derniers mois n'a pas suivi l'accélération de la demande, ce qui s'est traduit par une moindre quantité d'unités innocupées et un taux d'inoccupation réduit.

En 2008, le taux d'inoccupation des unités de deux chambres, lesquelles représentent environ 67 % du parc locatif de la RMR, a reflété l'évolution du taux d'inoccupation global, passant de 4,3 % à 2,6 % d'une année à l'autre. Du côté des unités comptant une seule chambre, le taux d'inoccupation a régressé plus encore, descendant à 1,5 %, alors qu'il était de 4,4 % l'an dernier.

Parmi les trois collectivités centrales de la RMR, la ville de Dieppe a enregistré le plus faible taux d'inoccupation, soit 1,8 %, suivie de la ville de Moncton (2,4 %) et de Riverview (3,4 %). Dans les zones périphériques de la RMR, la proportion de logements locatifs inoccupés était d'à peine 0,9 %.

* Cette enquête, réalisée pendant les deux premières semaines d'octobre, porte exclusivement sur les immeubles d'initiative privée de trois logements locatifs ou plus qui étaient achevés et disponibles pour la location au 30 juin 2008.

La demande stable et la construction plus lente font reculer le taux d'inoccupation dans la grande région de Moncton

La grande région de Moncton vient de jouir de dix années de croissance économique. Durant cette décennie, le taux de croissance annuel de l'emploi dans la région s'est situé entre 2 et 3 %. Jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2008, l'emploi a progressé à un rythme record. Cette robustesse de l'emploi et d'autres facteurs économiques fondamentaux ont valu à la grande région de Moncton le plus fort accroissement démographique de tous les centres urbains du NouveauBrunswick, ce qui a stimulé la demande de logements.

Malgré une conjoncture du marché favorable aux accédants à la propriété, la demande de logements locatifs demeure soutenue dans la RMR de Moncton, comme en témoignent les taux d'inoccupation réduits en 2008. On a observé en 2008 le second repli annuel consécutif du taux d'inoccupation dans la grande région de Moncton, après plusieurs années de montée progressive depuis le creux de 1,6 % relevé en 2001.

Des trois collectivités centrales de la RMR, c'est la ville de Dieppe qui a connu la fluctuation la plus marquée du taux d'inoccupation : il s'est replié de 4,0 %, l'an dernier, à 1,8 %, cette année, le niveau le plus faible de la région. La forte poussée démographique de ces dernières années a assuré la stabilité de la demande locative. L'activité dans le secteur de la construction résidentielle ne s'est toutefois pas accrue au même rythme que la demande. La production supérieure à la moyenne en 2006 a fait

Figure 2

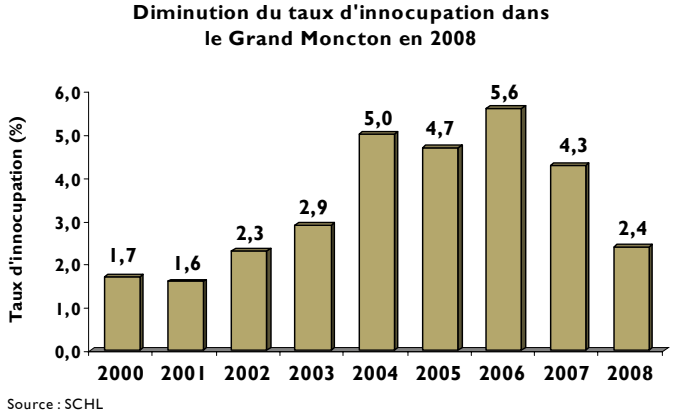

Source : SCHL

grimper le nombre de logements locatifs vacants l'an dernier. En 2007, les mises en chantier d'appartements ont ralenti pour s'établir à un niveau plus proche de la normale dans la ville de Dieppe. La demande ne s'étant manifestement pas affaiblie et le recul du nombre d'appartements commencés ayant limité l'expansion de l'univers locatif, le nombre d'unités vacantes a baissé en 2008.

Le taux d'inoccupation dans la ville de Moncton était identique au taux global relevé pour l'ensemble de la RMR, soit 2,4 %. Cette constatation n'a rien de surprenant, vu que l'univers locatif de la ville de Moncton représente environ les deux tiers du parc de logements offerts en location dans toute la RMR. Bien qu'inférieur à celui de la ville voisine, Dieppe, l'accroissement démographique de la ville de Moncton est demeuré positif, vu que le dynamisme économique de la région continue d'alimenter son développement et d'attirer de nouveaux habitants. Néanmoins, tout comme à Dieppe, la construction de logements locatifs fléchit depuis quelques années. L'an dernier, le nombre de mises en chantier d'appartements dans la ville de Moncton était même nettement inférieur au cumul annuel moyen enregistré depuis dix ans. L'effet combiné d'un amenuisement des unités innocupées, alors même que la demande s'est maintenue, a fait reculer le taux d'inoccupation de 4,4 %, en 2007, à 2,4 %, en 2008.

Les constructeurs ayant commencé moins d'ensembles locatifs dans la ville de Moncton l'an dernier, le taux d'inoccupation affiche une baisse en 2008 dans chacune des quatre zones de la région. Le recul en glissement annuel était assez minime aussi bien dans la zone Est que dans la zone Nord de Moncton, mais elle a été très marquée dans le Centre et à l'Ouest de la ville. À Moncton Centre, le taux d'inoccupation a diminué de moitié, s'établissant à 2,9 %, alors qu'il était de 5,8 % en 2007, et son évolution a été similaire à Moncton Ouest, où il est passé de 5,9 %, l'an dernier, à 2,4 %, en 2008.

À Moncton comme à Dieppe, l'important recul du taux d'inoccupation est principalement dû au ralentissement de la construction d'appartements. L'offre locative y a pris du retard sur la demande et le nombre de nouveaux logements ajoutés au parc locatif local n'a pas suffi à enrayer le fléchissement prononcé du taux d'inoccupation. Dans ces deux centres, une partie de l'activité s'est déplacée vers les jumelés : la popularité de ce type d'habitation dans la grande région de Moncton a engendré une croissance extraordinaire des mises en chantier dans ce soussegment du marché, l'ajout de nouvelles unités ayant surtout profité aux villes de Moncton et de Dieppe. Les jumelés offrent aux consommateurs la possibilité d'acquérir un logement neuf moyennant des mensualités hypothécaires comparables au loyer moyen usuel d'un appartement de deux chambres de construction récente. Ils leur permettent aussi bien souvent d'obtenir une habitation personnalisée, sans oublier que leur achat mène à l'accumulation d'un avoirpropre foncier. Les jumelés stimulent donc le mouvement d'accession à la propriété. La demande ainsi engendrée a incité certains promoteurs à délaisser les appartements en faveur des jumelés, ce qui a contribué à la réduction de l'offre locative et à la baisse du taux d'inoccupation.

À Riverview, la progression des mises en chantier de jumelés a été nettement plus lente. Jusqu'en 2008, la construction de logements locatifs à Riverview et alentours a aussi été plutôt modérée. Toutefois, le nouveau pont de Gunningsville reliant Riverview au centreville de Moncton rend la circulation entre les deux villes plus aisée que jamais, ce qui s'est traduit par un gonflement des mises en chantier d'appartements à Riverview, tant en 2007 qu'en 2008. L'expansion de l'univers locatif local qui en a résulté a rétabli un meilleur équilibre entre l'offre et la demande et mis un frein au recul du taux d'inoccupation. La proportion d'unités vacantes à Riverview a diminué, passant de 4,2 %, l'an dernier, à 3,4 % en 2008, mais cette baisse pâlit en comparaison de celle relevée à Moncton et à Dieppe.

Le taux d'inoccupation est plus bas du côté des logements neufs

Dans la grande région de Moncton, comme dans bien d'autres centres urbains au pays, la tendance est à la construction d'habitations plus spacieuses, offrant une plus grande surface habitable et davantage de commodités. Un nombre croissant de consommateurs qui choisissent d'habiter en location préfèrent aussi louer des logements plus grands et plus luxueux. Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs menée cette année, le taux d'inoccupation des unités construites après 2000 n'était que de 0,7 %, ce qui est nettement plus bas que le taux de 2,8 % observé l'an dernier. La proportion d'unités vacantes parmi celles qui ont été construites entre 1990 et 1999 était également faible, à savoir 1,7 %. Du côté des unités dont la construction est antérieure à 1989, le

Figure 3

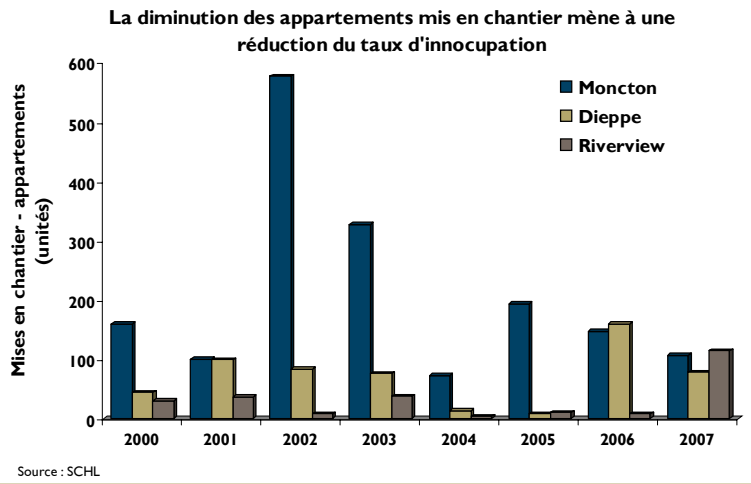

Source : SCHL

taux d'inoccupation variait suivant l'âge des immeubles, se situant entre 2,1 % pour les plus neufs et 5,0 % pour les plus anciens.

Le taux d'inoccupation était aussi en baisse parmi les logements les plus chers, ce qui confirme que bon nombre de consommateurs préfèrent les unités de construction récente, présentant des attraits additionnels. En règle générale, les unités au loyer le plus élevé dans la grande région de Moncton sont celles qui ont été mises en location en dernier et qui offrent aux consommateurs un choix accru d'éléments ajoutant à leur valeur. En 2008, le taux d'inoccupation des unités dont le loyer est supérieur à 800 $ s'est replié, passant de 1,4 %, l'an dernier, à seulement 0,7 %, cette année. Ces unités, qui ne représentent qu'une petite part de l'univers locatif de la RMR de Moncton, trouvent d'ordinaire très vite preneur lorsqu'elles se libèrent, car elles donnent en général accès à des installations additionnelles, telles que des ascenseurs, des raccordements pour une laveuse et une sécheuse, davantage d'espaces de rangement, voire, dans certains cas, des places de stationnement souterrain. Ces caractéristiques sont d'un attrait particulier pour les personnes qui, une fois qu'elles sont à la retraite ou que leurs enfants ont quitté le domicile familial, sont attirées par un style de vie sans responsabilités d'entretien, tout en cherchant à retrouver sur le plan de la taille et des commodités de leur habitation ce à quoi elles étaient habituées dans leur maison individuelle.

Figure 4

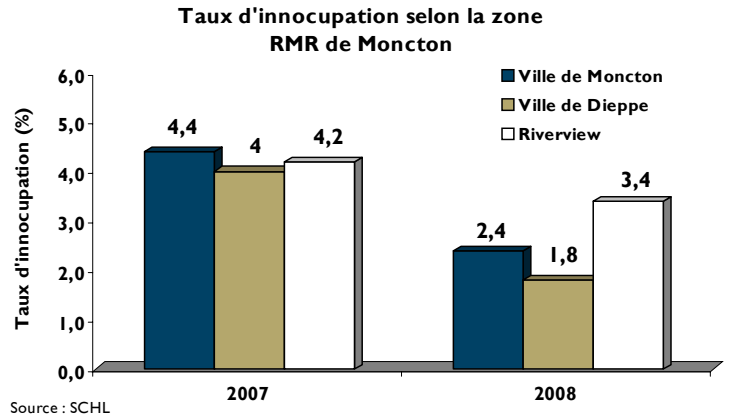

Source : SCHL

La montée des loyers ralentit dans la RMR de Moncton

En 2008, le loyer moyen dans la RMR de Moncton, toutes catégories de logements confondues, était de 626 $, un niveau en hausse par rapport à la moyenne de 610 $ relevée l'an dernier. Le loyer mensuel moyen des unités de deux chambres, lesquelles représentent environ les deux tiers du parc de logements locatifs de la RMR, est passé de 643 $, en 2007, à 656 $, en 2008. Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, le loyer moyen le plus haut pour des appartements de ce type, soit 727 $ par mois, a été relevé dans des immeubles construits après 2000. Vu que bon nombre de locataires sont à la recherche de logements de plus grande taille et de meilleure qualité, les unités de construction récente se louent en général en un rien de temps, malgré leur loyer plus élevé.

Au sein de la RMR, le loyer moyen le plus bas a été relevé en 2008 dans la ville de Moncton (625 $) et le plus élevé dans la ville de Dieppe (638 $). La ville de Riverview se situait à cet égard plus ou moins à michemin entre ces deux collectivités voisines, avec un loyer moyen de 630 $. Riverview a par ailleurs enregistré la plus forte augmentation du loyer mensuel moyen d'une année à l'autre : il a gagné 22 $ par

rapport à son niveau de 608 $ observé l'an dernier. En 2007, il s'est commencé davantage d'appartements à Riverview qu'à Moncton ou Dieppe. En conséquence, l'univers locatif de Riverview s'est enrichi du plus grand nombre de logements à louer. Le marché étant concurrentiel, les unités qui viennent s'y ajouter sont d'ordinaire assorties de commodités additionnelles pour attirer des locataires potentiels, ce qui exerce une pression à la hausse sur les loyers. Ce phénomène a contribué à la progression plus importante du loyer moyen à Riverview.

La santé du marché de l'habitation local a également eu un effet sur la croissance globale des loyers dans la RMR de Moncton. De janvier à octobre, le nombre de mises en chantier de maisons individuelles, bien qu'inférieur à celui enregistré au cours des dix premiers mois de 2007, demeurait élevé en regard du passé. Durant la même période, la performance du marché de la revente, qui ne devrait pas égaler le niveau record observé l'an dernier, a néanmoins excédé les attentes, avec un repli minime du nombre de transactions jusqu'à la fin octobre par comparaison à l'an dernier. La conjoncture favorable tant à l'achat qu'à la construction d'habitations, de même que les taux hypothécaires relativement stables, ont stimulé l'activité sur le marché du neuf et sur celui de la revente. Les habitants de la région ayant donc l'embarras du choix en matière de logement, la progression du loyer moyen s'est limitée à 2,4 % en 2008 (l'augmentation moyenne de 2,4% est basée sur la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe).

Le taux de disponibilité diminue en 2008

Selon les résultats de l'Enquête sur les logements locatifs de 2008, le taux de disponibilité dans la RMR de Moncton a nettement reculé cette année, s'établissant à 3,0 %, alors qu'il était de 5,7 % en 2007. Au sein de la RMR, les villes de Moncton et de Dieppe affichaient des taux de disponibilité similaires, soit 3,0 et 2,8 %, respectivement. À Riverview, par contre, la proportion de logements disponibles était plus élevée, soit 3,9 %.

Comme les locataires tendent à favoriser les logements plus spacieux, la plupart des ajouts à l'univers locatif sont des unités de deux chambres. Le parc de logements locatifs s'étant moindrement accru d'unités comptant une seule chambre, le taux de disponibilité de ce type de logement a baissé, passant de 5,4 %, en 2007, à 1,9 %, en 2008. Le taux de disponibilité a aussi fléchi, mais de façon moins prononcée, du côté des unités de deux chambres, où il s'est établi à 3,4 %, contre 5,7 %, l'an dernier.

Indicateur de l'abordabilité des logements locatifs

La SCHL a créé récemment un indicateur de l'abordabilité des logements locatifs pour les grands centres urbains. L'indicateur n'est toutefois pas établi pour Moncton, car les données concernant ce centre sont insuffisantes.

Perspectives du marché locatif

Le taux d'inoccupation descendra légèrement en 2009

Après avoir suivi une courbe ascendante depuis 2001, l'évolution du taux d'inoccupation s'est inversée dans la RMR de Moncton en 2007. Cette année, cette tendance baissière s'est poursuivie avec un nouveau repli du taux d'inoccupation global de la région. Bien que le nombre de mises en chantier d'appartements se soit maintenu à des niveaux élevés en comparaison des années antérieures, il affichait néanmoins un recul important par rapport aux sommets atteints en 2002 et en 2003. Malgré la vitalité du secteur de la construction, le taux d'inoccupation est descendu à 2,4 % en 2008 face à la demande dont la croissance, dopée par un solde migratoire élevé, a dépassé celle de l'offre. Le nombre d'appartements commencés en 2008 ne devrait pas excéder le total enregistré en 2007, mais au contraire se fixer en légère baisse par rapport à l'an dernier, puis diminuer à nouveau en 2009. Malgré le dynamisme exceptionnel de l'emploi, la grande région de Moncton ne devrait pas bénéficier de gains importants au chapitre de la migration l'an prochain. En conséquence, la demande de logements locatifs demeurera sans doute stable au cours des 12 mois à venir. Face à la diminution des mises en chantier d'appartements et à la robustesse de la demande de logements locatifs, on peut s'attendre à ce que le taux d'inoccupation global s'établisse entre 2,0 et 2,5 % d'ici l'automne 2009. L'augmentation du loyer moyen devrait pour sa part se situer entre 2,3 et 2,8 %.

Baisse du taux d'inoccupation des logements locatifs au Canada en octobre 2008

Le taux d'inoccupation moyen des appartements locatifs dans les 34 principaux centres urbains du Canada[1] a diminué en octobre 2008 par rapport à un an auparavant, passant de 2,6 à 2,2 %. Les centres urbains présentant les taux d'inoccupation les plus élevés en 2008 sont Windsor (14,6 %), St. Catharines-Niagara (4,3 %) et Oshawa (4,2 %), et ceux où on a relevé les taux les plus bas sont Kelowna (0,3 %), Victoria (0,5 %), Vancouver (0,5 %) et Regina (0,5 %).

La demande de logements locatifs a augmenté au Canada grâce au niveau élevé de la migration, à la croissance de l'emploi chez les jeunes et à l'écart important entre le coût de la location et de la possession d'une habitation. Malgré la construction d'unités locatives et la concurrence du marché de la copropriété, la demande continue de croître sur le marché locatif.

Par ordre décroissant, les loyers mensuels moyens les plus élevés pour les appartements de deux chambres, immeubles neufs et existants confondus, ont été enregistrés à Calgary (1 148 $), Vancouver (1 123 $), Toronto (1 095 $), Edmonton (1 034 $), Ottawa (995 $), Kelowna (967 $) et Victoria (965 $). C'est à Trois-Rivières (505 $), Saguenay (518 $) et Sherbrooke (543 $) que ces appartements se louent le moins cher en moyenne.

Une comparaison d'année en année des loyers des logements neufs et existants peut être un peu trompeuse, car les unités neuves ont tendance à se louer plus cher que celles de construction moins récente. Mais en excluant les immeubles neufs, nous pouvons nous faire une meilleure idée de l'augmentation réelle que subissent les locataires. Le loyer moyen des appartements de deux chambres existants s'est accru dans tous les grands centres. Les plus fortes majorations ont été enregistrées à Saskatoon (20,3 %), Regina (13,5 %), Edmonton (9,2 %) et Kelowna (8,4 %). Dans les 34 grands centres urbains réunis, le loyer moyen des appartements de deux chambres existants a progressé de 2,9 % entre octobre 2007 et octobre 2008.

L'Enquête sur les logements locatifs que la SCHL a menée en octobre 2008 englobe aussi les appartements en copropriété offerts en location dans les centres suivants : Calgary, Edmonton, Montréal, Ottawa, Québec, Regina, Saskatoon, Toronto, Vancouver et Victoria. En 2008, le taux d'inoccupation de ces appartements était inférieur à 1 % dans quatre des dix agglomérations à l'étude. Les plus bas pourcentages ont été relevés à Regina, Toronto, Ottawa et Vancouver et les plus hauts, à Calgary (4,0 %) et Edmonton (3,4 %).

Les résultats de l'Enquête révèlent que, cette année, les taux d'inoccupation des appartements en copropriété offerts en location étaient inférieurs à ceux des logements du marché locatif traditionnel à Ottawa, Regina, Saskatoon et Toronto. C'est à Toronto, Vancouver et Calgary que les appartements en copropriété de deux chambres se louaient le plus cher en moyenne, soit respectivement 1 625, 1 507 et 1 293 $ par mois. En 2008, dans tous les centres visés par l'Enquête, les loyers mensuels moyens des appartements de deux chambres étaient plus élevés dans le cas des copropriétés que dans celui des logements locatifs traditionnels d'initiative privée.

Taux d'inoccupation des appartements (%) par grand centre

	oct.07	oct.08
Abbotsford	2,1	2,6
Barrie	3,2	3,5
Brantford	2,9	2,4
Calgary	1,5	2,1
Edmonton	1,5	2,4
Gatineau	2,9	1,9
Grand Sudbury	0,6	0,7
Guelph	1,9	2,3
Halifax	3,1	3,4
Hamilton	3,5	3,2
Kelowna	0,0	0,3
Kingston	3,2	1,3
Kitchener	2,7	1,8
London	3,6	3,9
Moncton	4,3	2,4
Montréal	2,9	2,4
Oshawa	3,7	4,2
Ottawa	2,3	1,4
Peterborough	2,8	2,4
Québec	1,2	0,6
Regina	1,7	0,5
Saguenay	2,8	1,6
Saint John	5,2	3,1
Saskatoon	0,6	1,9
Sherbrooke	2,4	2,8
St. Catharines-Niagara	4,0	4,3
St. John's	2,6	0,8
Thunder Bay	3,8	2,2
Toronto	3,2	2,0
Trois-Rivières	1,5	1,7
Vancouver	0,7	0,5
Victoria	0,5	0,5
Windsor	12,8	14,6
Winnipeg	1,5	1,0
Tous les centres	**2,6**	**2,2**

[1] Les principaux centres urbains correspondent aux régions métropolitaines de recensement (RMR) définies par Statistique Canada, exception faite de la RMR d'Ottawa-Gatineau, qui est considérée comme deux centres distincts pour les besoins de l'Enquête sur les logements locatifs.

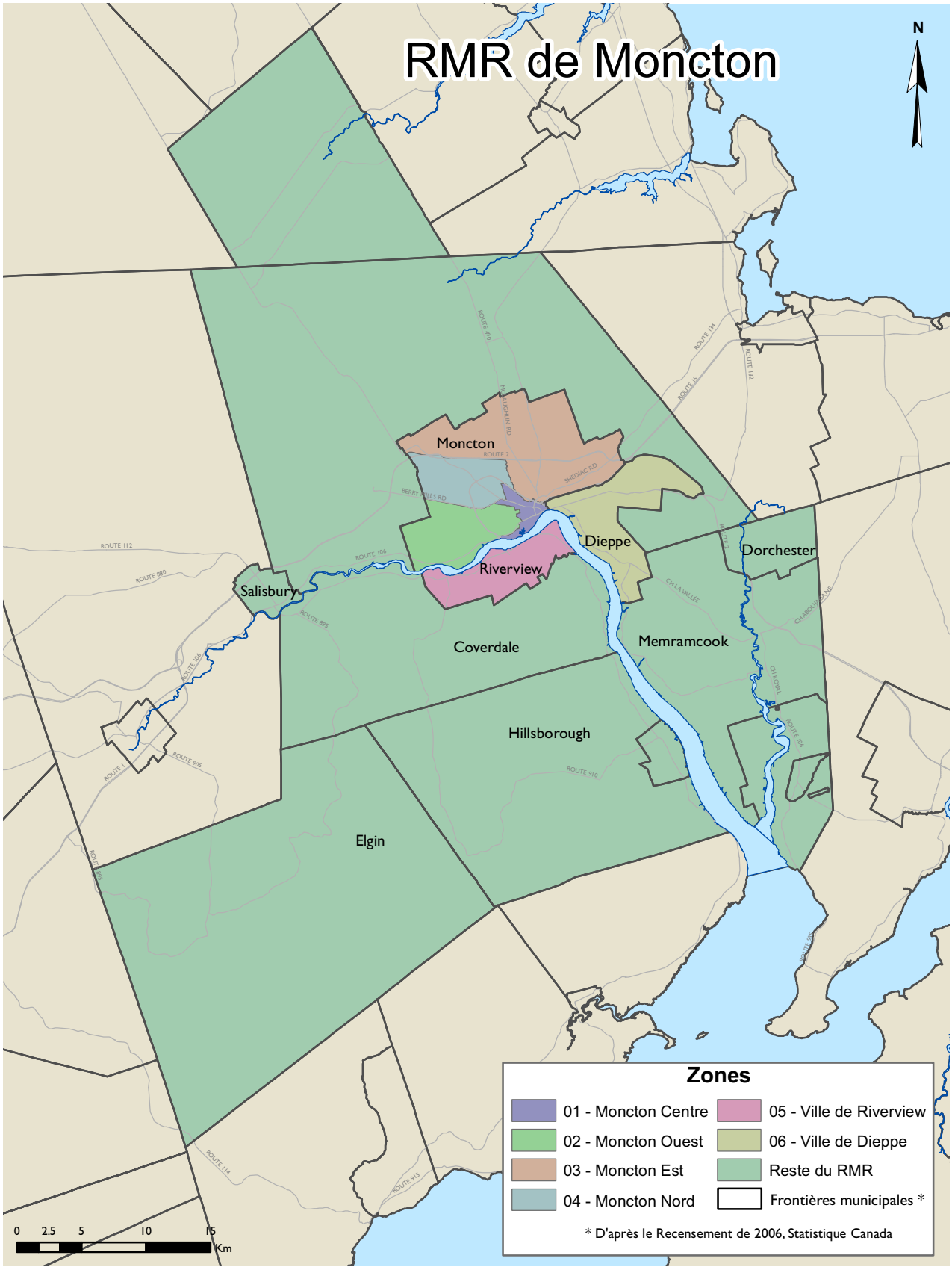
RMR de Moncton
N
Moncton
Dieppe
Riverview
Dorchester
Salisbury
Coverdale
Memramcook
Hillsborough
Elgin
Zones
01 - Moncton Centre
02 - Moncton Ouest
03 - Moncton Est
04 - Moncton Nord
05 - Ville de Riverview
06 - Ville de Dieppe
Reste du RMR
Frontières municipales *
* D'après le Recensement de 2006, Statistique Canada
0 2.5 5 10 15
Km

DESCRIPTION DES ZONES DE L'ELL – RMR DE MONCTON*	
Zone 1	**Moncton Centre -** Comprend tous les secteurs au nord de la rivière Petitcodiac qui sont à l'ouest du boulevard Wheeler et à l'est de la rue Collishaw et du boulevard Vaughan Harvey.
Zone 2	**Moncton Ouest** - Comprend tous les secteurs à l'ouest de la rue Collishaw et du boulevard Vaughan Harvey qui sont au sud du chemin Berry Mills et de la rue Killam.
Zone 3	**Moncton Est** - Comprend tous les secteurs au sud de la route transcanadienne qui sont à l'est de North Branch Halls Creek et au nord du chemin Old Shediac.
Zone 4	**Moncton Nord** - Comprend tous les secteurs délimités par le chemin Berry Mills, la rue Killam, l'avenue Edgett et la route transcanadienne.
Zones 1-4	**Ville de Moncton**
Zone 5	**Ville de Riverview**
Zone 6	**Ville de Dieppe**
Zone 7	**Reste de la RMR**

TABLEAUX COMPRIS DANS LES RAPPORTS SUR LE MARCHÉ LOCATIVE

Fournis dans TOUS les Rapports sur le marché locative

Données sur les appartements d'initiative privée

1.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
1.1.3 Univers et nombre d'unités vacantes, selon la zone et le nombre de chambres
1.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambers
1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen
1.2.1 Taux d'inoccupation (%), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.2.2 Loyer moyen ($), selon l'année de construction et le nombre de chambres
1.3.1 Taux d'inoccupation (%), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.3.2 Loyer moyen ($), selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres
1.4 Taux d'inoccupation (%), selon la fourchette de loyers et le nombre de chambers

Fournis dans CERTAINS des Rapports sur le marché locative

Données sur les appartements d'initiative privée

1.3.3 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble

Données sur les maisons en rangée d'initiative privée

2.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
2.1.3 Univers et nombre d'unités vacantes, selon la zone et le nombre de chambres
2.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambers
2.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen

Données sur les appartements et les maisons en rangée d'initiative privée

3.1.1 Taux d'inoccupation (%), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.2 Loyer moyen ($), selon la zone et le nombre de chambres
3.1.3 Univers et nombre d'unités vacantes, selon la zone et le nombre de chambres
3.1.4 Taux de disponibilité (%), selon la zone et le nombre de chambers
3.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen

Fournis dans les rapports de Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et Victoria

Données sur les appartements en copropriété offerts en location *

4.1.1 App. en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL - Taux d'inoccupation (%)
4.1.2 Loyer moyen ($) des app. en coprop. offerts en location et des app. d'initiative privée visés par l'ELL - nbre de chambers
4.1.3 Loyer moyen ($) des appartements en copropriété offerts en location
4.2.1 Appartements en coprop. offerts en location et app. d'initiative privée visés par l'ELL, Taux d'inoccupation global (%) - taille de l'immeuble
4.3.1 Univers des coprop., nbre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, Appartements en copropriété.
4.3.2 Univers des coprop., nbre d'unités offertes en location, pourcentage d'app. en coprop. offerts en location et taux d'inoccupation, Appartements en copropriété - taille de l'immeuble

Fournis dans les rapports de Montréal, Toronto, Vancouver, St. John's, Halifax, Québec, Barrie, Ottawa, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Abbotsford, Kelowna et Victoria

Données sur les logements locatifs du marché secondaire

5.1 Loyer moyen ($) des logements locatifs du marché secondaire selon le type de logement
5.2 Nbre et pourcentage estimatifs de ménages occupant des log. locatifs du marché secondaire selon le type de log.

1.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Moncton

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton Centre	**	**	4,8 c	**	7,2 c	3,3 d	**	**	5,8 c	2,9 b
Moncton Ouest	11,3 a	9,3 b	3,1 c	1,0 a	6,7 b	2,0 a	5,1 d	**	5,9 b	2,4 a
Moncton Est	**	3,1 c	4,7 d	**	1,9 b	2,0 b	1,3 a	1,3 a	2,4 b	1,9 b
Moncton Nord	1,1 d	**	5,8 d	0,4 b	2,4 b	2,8 c	**	0,0 c	3,5 b	2,1 c
Ville de Moncton	5,3 d	4,1 d	4,8 c	1,4 a	4,2 b	2,6 a	3,6 d	**	4,4 b	2,4 a
Riverview	**	**	3,5 d	5,1 b	4,3 c	3,1 b	**	4,3 d	4,2 c	3,4 b
Ville de Dieppe	a.l.e.	**	1,1 a	0,6 a	4,6 a	2,0 a	**	0,0 a	4,0 a	1,8 a
Reste de la RMR	**	**	1,7 a	0,0 d	3,5 c	**	**	**	4,2 b	0,9 d
Moncton (RMR)	**5,6 d**	**4,1 d**	**4,4 b**	**1,5 a**	**4,3 b**	**2,6 a**	**4,0 d**	******	**4,3 b**	**2,4 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.1.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Moncton

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton Centre	387 c	411 b	524 a	552 a	658 a	666 a	683 b	693 b	600 a	623 a
Moncton Ouest	408 a	414 a	522 a	530 a	644 a	648 a	750 a	762 a	598 a	607 a
Moncton Est	451 a	472 b	527 a	520 a	652 a	652 a	769 b	770 b	636 a	622 a
Moncton Nord	446 a	466 b	567 a	578 a	622 a	669 a	684 a	771 b	601 a	642 a
Ville de Moncton	412 a	425 a	533 a	547 a	647 a	660 a	708 a	726 a	610 a	625 a
Riverview	**	**	507 a	512 a	628 a	645 a	679 a	700 a	608 a	630 a
Ville de Dieppe	a.l.e.	**	564 a	573 a	635 a	647 a	816 a	817 a	625 a	638 a
Reste de la RMR	**	**	439 a	520 a	607 a	610 a	602 c	641 b	553 a	576 a
Moncton (RMR)	**413 a**	**427 a**	**532 a**	**547 a**	**643 a**	**656 a**	**706 a**	**725 a**	**610 a**	**626 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation) :
a – Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b – Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c – Bon ($5 < cv \leq 7,5$),
d – Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.1.3 Univers des appartements d'initiative privée et nombre d'unités vacantes en octobre 2008 selon la zone et le nombre de chambres RMR de Moncton

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	Vacants	Univers	Vacants	Univers	Vacants	Univers	Vacants	Univers	Vacants	Univers
Moncton Centre	**	156	**	856	60 d	1 799	**	233	88 b	3 044
Moncton Ouest	6 b	65	2 a	218	10 a	511	**	50	20 a	844
Moncton Est	1 c	32	**	508	32 b	1 627	1 a	76	43 b	2 243
Moncton Nord	**	89	2 b	464	29 c	1 032	0 c	52	35 c	1 637
Ville de Moncton	14 d	342	29 a	2 045	132 a	4 969	**	412	186 a	7 768
Riverview	**	**	5 b	104	22 b	700	1 d	24	28 b	831
Ville de Dieppe	**	**	1 a	172	17 a	831	0 a	17	18 a	1 021
Reste de la RMR	**	**	0 d	60	**	72	**	19	1 d	153
Moncton (RMR)	**14 d**	**349**	**35 a**	**2 381**	**172 a**	**6 571**	******	**472**	**234 a**	**9 773**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Moncton

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton Centre	**	**	6,3 c	2,2 c	9,3 c	5,0 d	**	**	7,5 c	4,0 d
Moncton Ouest	11,3 a	9,3 b	5,0 b	1,5 a	8,8 b	2,0 a	**	**	7,8 a	2,5 a
Moncton Est	**	3,1 c	5,1 d	**	2,4 b	2,8 b	5,2 d	2,6 b	3,0 b	2,6 b
Moncton Nord	1,1 d	**	**	0,9 d	4,6 d	3,1 d	**	0,0 c	5,2 c	2,4 c
Ville de Moncton	5,7 d	4,1 d	5,9 b	1,7 c	5,8 b	3,6 c	5,1 d	**	5,8 b	3,1 b
Riverview	**	**	4,4 d	5,1 b	5,1 c	3,7 b	**	4,3 d	4,9 c	3,9 b
Ville de Dieppe	a.l.e.	**	1,1 a	1,7 a	6,0 a	3,1 a	**	0,0 a	5,2 a	2,8 a
Reste de la RMR	**	**	1,7 a	0,0 d	3,5 c	**	**	**	4,2 b	0,9 d
Moncton (RMR)	******	**4,1 d**	**5,4 b**	**1,8 b**	**5,7 b**	**3,5 b**	**5,3 d**	******	**5,7 a**	**3,1 b**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée [1] selon le nombre de chambres
RMR de Moncton

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08
Moncton Centre	++	++	4,1 d	++	2,9 b	1,9 c	++	2,7 c	2,9 b	**
Moncton Ouest	**	++	++	2,5 b	1,5 a	1,4 a	**	**	1,2 a	1,4 a
Moncton Est	**	**	2,2 c	2,4 b	1,3 a	2,5 a	**	**	1,1 a	2,7 a
Moncton Nord	**	**	2,9 b	1,8 c	1,5 d	4,2 d	**	**	2,1 c	3,1 d
Ville de Moncton	2,3 c	2,4 c	2,9 b	1,6 c	2,0 b	2,5 b	++	2,9 b	2,0 b	2,6 b
Riverview	**	**	3,9 b	**	++	++	**	**	**	0,9 a
Ville de Dieppe	**	**	1,9 a	++	2,4 a	2,0 a	**	-2,4 a	2,2 a	1,8 a
Reste de la RMR	**	**	**	**	**	**	**	**	3,4 b	**
Moncton (RMR)	**2,2 c**	**2,5 c**	**2,9 b**	**1,9 c**	**2,0 a**	**2,2 a**	**++**	**2,5 b**	**2,0 a**	**2,4 b**

[1]L'estimation du pourcentage de changement constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les structures qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative.Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.2.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Moncton

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton (RMR)										
Avant 1940	**	0,0 d	**	**	**	**	**	**	**	5,0 d
1940 à 1959	**	0,0 d	4,3 d	**	**	4,7 d	0,0 d	0,0 d	**	2,8 c
1960 à 1974	6,9 c	6,5 c	3,9 d	1,4 d	3,9 b	3,4 c	4,6 d	**	4,1 b	3,1 c
1975 à 1989	**	**	7,2 b	1,2 a	6,7 c	2,9 b	0,0 d	0,0 d	6,5 c	2,1 b
1990 à 1999	a.l.u.	a.l.u.	0,0 b	0,7 a	3,0 b	1,8 a	**	0,0 d	2,9 a	1,7 a
2000 ou après	7,3 b	4,5 b	2,2 c	0,9 a	3,0 a	0,6 a	**	**	2,8 a	0,7 a
Tous les immeubles	5,6 d	4,1 d	4,4 b	1,5 a	4,3 b	2,6 a	4,0 d	**	4,3 b	2,4 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.2.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon l'année de construction et le nombre de chambres RMR de Moncton

Année de construction	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton (RMR)										
Avant 1940	420 c	388 c	469 a	532 b	565 b	589 a	685 c	646 c	528 a	556 a
1940 à 1959	475 a	449 b	519 a	528 a	567 a	610 a	650 d	665 b	544 a	582 a
1960 à 1974	413 a	424 a	508 a	515 a	596 a	605 a	663 a	706 a	567 a	578 a
1975 à 1989	401 b	437 b	550 a	533 a	625 a	629 a	590 b	637 c	596 a	589 a
1990 à 1999	a.l.u.	a.l.u.	578 a	588 a	663 a	675 a	932 b	930 a	663 a	674 a
2000 ou après	505 a	528 a	632 a	656 a	721 a	742 a	**	867 a	703 a	727 a
Tous les immeubles	413 a	427 a	532 a	547 a	643 a	656 a	706 a	725 a	610 a	626 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation) :
a – Excellent ($0 \leq cv \leq 2{,}5$), b – Très bon ($2{,}5 < cv \leq 5$), c – Bon ($5 < cv \leq 7{,}5$),
d – Passable (utiliser avec prudence) ($7{,}5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.3.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Moncton

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton (RMR)										
3 à 5 unités	**	**	**	**	**	5,7 d	**	**	5,9 d	4,8 d
6 à 19 unités	**	**	5,0 d	1,2 d	4,6 c	3,2 c	**	0,0 c	4,8 b	2,6 b
20 à 49 unités	6,7 a	3,8 a	2,4 a	1,0 a	3,0 a	1,3 a	0,0 a	4,2 a	3,1 a	1,4 a
50 à 99 unités	**	**	3,7 a	1,7 a	3,9 a	1,0 a	6,7 a	1,8 a	3,9 a	1,2 a
100 unités et +	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Tous les immeubles	5,6 d	4,1 d	4,4 b	1,5 a	4,3 b	2,6 a	4,0 d	**	4,3 b	2,4 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.3.2 Loyer moyen ($) des appartements d'initiative privée selon la taille de l'immeuble et le nombre de chambres RMR de Moncton

Taille	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton (RMR)										
3 à 5 unités	438 c	420 a	473 a	507 a	566 a	587 a	674 a	675 a	550 a	580 a
6 à 19 unités	374 c	413 b	513 a	520 a	620 a	623 a	647 a	720 b	588 a	590 a
20 à 49 unités	425 a	424 a	555 a	572 a	661 a	683 a	774 a	837 a	627 a	654 a
50 à 99 unités	**	**	630 a	640 a	746 a	757 a	876 b	866 a	720 a	731 a
100 unités et +	**	**	**	**	**	**	**	**	**	**
Tous les immeubles	413 a	427 a	532 a	547 a	643 a	656 a	706 a	725 a	610 a	626 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation) :
a – Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b – Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c – Bon ($5 < cv \leq 7,5$),
d – Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.3.3 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la zone et le nombre de logements dans l'immeuble RMR de Moncton

Zone	3-5		6-19		20-49		50-99		100+	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton Centre	**	6,0 d	6,9 c	2,1 c	3,0 a	0,9 a	5,2 a	1,2 a	a.l.u.	a.l.u.
Moncton Ouest	5,9 d	3,8 d	5,7 a	1,7 b	5,9 a	3,9 a	**	**	a.l.u.	a.l.u.
Moncton Est	4,4 d	0,0 c	2,1 c	2,7 c	1,9 a	1,3 a	**	**	**	**
Moncton Nord	8,1 c	5,8 c	4,0 d	**	2,2 a	1,4 a	**	**	a.l.u.	a.l.u.
Ville de Moncton	**	4,9 d	4,7 c	2,3 b	2,6 a	1,5 a	4,7 a	1,3 a	**	**
Riverview	**	**	5,9 c	4,6 c	4,2 c	2,3 a	**	**	a.l.u.	a.l.u.
Ville de Dieppe	0,0 d	0,0 c	3,5 a	4,3 a	5,2 a	0,7 a	3,8 a	0,4 a	a.l.u.	a.l.u.
Reste de la RMR	**	**	6,0 a	**	**	**	a.l.u.	a.l.u.	a.l.u.	a.l.u.
Moncton (RMR)	**5,9 d**	**4,8 d**	**4,8 b**	**2,6 b**	**3,1 a**	**1,4 a**	**3,9 a**	**1,2 a**	**	**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

1.4 Taux d'inoccupation (%) des appartements d'initiative privée selon la fourchette de loyers RMR de Moncton

Fourchette de loyers	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Total	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton (RMR)										
Moins de 400 $	4,6 d	0,0 d	**	0,0 d	**	**	**	a.l.e.	5,0 d	0,9 d
400 à 499 $	5,7 d	**	5,2 d	0,3 b	**	0,6 b	**	**	**	1,4 a
500 à 599 $	**	3,3 d	4,2 c	2,7 c	3,8 b	2,8 c	**	**	4,0 b	2,7 b
600 à 699 $	**	a.l.e.	3,3 d	1,3 a	4,9 b	3,3 b	4,4 d	**	4,7 b	3,1 b
700 à 799 $	a.l.e.	a.l.e.	12,3 a	2,7 a	3,6 c	0,6 a	**	**	4,0 c	1,1 a
800 $ et +	a.l.e.	a.l.e.	3,6 a	**	0,9 a	1,0 a	2,6 c	0,0 d	1,4 a	0,7 a
Toutes les fourchettes	5,6 d	4,1 d	4,4 b	1,5 a	4,3 b	2,6 a	4,0 d	**	4,3 b	2,4 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

3.1.1 Taux d'inoccupation (%) des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Moncton

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton Centre	**	**	4,8 c	**	7,1 c	3,3 c	**	**	5,8 c	2,9 b
Moncton Ouest	10,8 a	8,9 b	3,0 a	1,0 a	6,7 b	2,0 a	5,0 d	**	5,8 b	2,3 a
Moncton Est	**	3,1 c	4,6 d	**	1,9 b	2,0 b	1,3 a	1,3 a	2,4 b	1,9 b
Moncton Nord	1,1 d	**	5,8 d	0,4 b	2,4 b	2,8 c	**	0,0 c	3,5 b	2,1 c
Ville de Moncton	5,3 d	4,1 d	4,7 c	1,4 a	4,2 b	2,6 a	3,6 d	**	4,4 b	2,4 a
Riverview	**	**	3,5 d	5,1 b	4,1 c	2,9 a	**	2,8 c	3,9 c	3,2 b
Ville de Dieppe	a.l.e.	**	1,1 a	0,6 a	4,2 a	1,9 a	2,2 c	0,0 a	3,6 a	1,6 a
Reste de la RMR	**	**	1,2 a	**	3,0 c	**	**	**	3,4 b	1,2 d
Moncton (RMR)	**5,5 d**	**4,0 d**	**4,3 b**	**1,5 a**	**4,2 b**	**2,6 a**	**3,7 d**	******	**4,2 a**	**2,3 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

3.1.2 Loyer moyen ($) des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres
RMR de Moncton

Zone	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08	oct.07	oct.08
Moncton Centre	387 c	411 b	524 a	551 a	657 a	666 a	683 b	693 b	600 a	623 a
Moncton Ouest	410 a	416 a	522 a	530 a	644 a	648 a	750 a	762 a	597 a	606 a
Moncton Est	451 a	472 b	526 a	520 a	651 a	651 a	768 b	770 b	635 a	622 a
Moncton Nord	446 a	466 b	567 a	578 a	622 a	669 a	684 a	771 b	601 a	642 a
Ville de Moncton	413 a	426 a	533 a	547 a	646 a	660 a	708 a	726 a	610 a	625 a
Riverview	**	**	507 a	512 a	627 a	646 a	684 a	691 a	610 a	631 a
Ville de Dieppe	a.l.e.	**	562 a	571 a	639 a	652 a	895 a	895 a	637 a	651 a
Reste de la RMR	**	**	455 a	511 a	618 a	627 a	602 c	641 b	555 a	575 a
Moncton (RMR)	**413 a**	**428 a**	**531 a**	**546 a**	**643 a**	**657 a**	**719 a**	**736 a**	**611 a**	**627 a**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation) :
a – Excellent ($0 \leq cv \leq 2{,}5$), b – Très bon ($2{,}5 < cv \leq 5$), c – Bon ($5 < cv \leq 7{,}5$),
d – Passable (utiliser avec prudence) ($7{,}5 < cv \leq 10$)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

3.1.3 Univers des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée et nombre d'unités vacantes en octobre 2008, selon la zone et le nombre de chambres RMR de Moncton																
Zone	**Studios**			**1 chambre**			**2 chambres**			**3 chambres +**			**Tous les log.**			
	Vacants		**Univers**	**Vacants**		**Univers**	**Vacants**		**Univers**	**Vacants**		**Univers**	**Vacants**		**Univers**	
Moncton Centre	**		157	**		860	61	c	1 818	**		235	89	b	3 070	
Moncton Ouest	6	b	68	2	a	225	10	a	511	**		51	20	a	855	
Moncton Est	1	c	32	**		513	32	b	1 645	1	a	76	43	b	2 266	
Moncton Nord	**		89	2	b	464	29	c	1 032	0	c	52	35	c	1 637	
Ville de Moncton	14	d	346	29	a	2 061	133	a	5 006	**		415	187	a	7 828	
Riverview	**		**	5	b	104	22	a	747	1	c	36	28	b	890	
Ville de Dieppe	**		**	1	a	176	17	a	916	0	a	47	18	a	1 140	
Reste de la RMR	**		**	**		87	**		87	**		19	2	d	195	
Moncton (RMR)	**14**	**d**	**353**	**36**	**a**	**2 428**	**173**	**a**	**6 755**	******		**517**	**236**	**a**	**10 053**	

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

3.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée selon la zone et le nombre de chambres RMR de Moncton																		
Zone	**Studios**				**1 chambre**				**2 chambres**				**3 chambres +**				**Tous les log.**			
	oct.07		**oct.08**		**oct.07**		**oct.08**		**oct.07**		**oct.08**		**oct.07**		**oct.08**		**oct.07**		**oct.08**	
Moncton Centre	**		**		6,3	c	2,1	c	9,2	c	5,0	d	**		**		7,5	c	4,0	d
Moncton Ouest	10,8	a	8,9	b	5,2	b	1,4	a	8,8	b	2,0	a	**		**		7,9	a	2,5	a
Moncton Est	**		3,1	c	5,0	d	**		2,4	b	2,8	b	5,2	d	2,6	b	3,0	b	2,6	b
Moncton Nord	1,1	d	**		**		0,9	d	4,6	d	3,1	d	**		0,0	c	5,2	c	2,4	c
Ville de Moncton	5,7	d	4,1	d	5,9	b	1,7	c	5,8	b	3,6	b	5,3	d	**		5,8	b	3,1	b
Riverview	**		**		4,4	d	5,1	b	4,8	c	3,5	b	**		2,8	c	4,6	c	3,7	a
Ville de Dieppe	a.l.e.		**		1,1	a	1,7	a	5,8	a	3,3	a	2,2	c	0,0	a	4,9	a	2,9	a
Reste de la RMR	**		**		1,2	a	**		3,0	c	**		**		**		3,4	b	1,2	d
Moncton (RMR)	**5,9**	**d**	**4,0**	**d**	**5,3**	**b**	**1,9**	**b**	**5,6**	**a**	**3,5**	**b**	**5,0**	**d**	**2,7**	**c**	**5,6**	**a**	**3,1**	**b**

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet
Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

3.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements et des maisons en rangée d'initiative privée [1] selon le nombre de chambres
RMR de Moncton

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08	oct.06 à oct.07	oct.07 à oct.08
Moncton Centre	++	++	4,1 d	++	2,8 b	2,0 c	++	2,7 c	2,8 b	**
Moncton Ouest	**	++	++	2,5 b	1,5 a	1,4 a	**	**	1,2 a	1,4 a
Moncton Est	**	**	2,2 c	2,4 b	1,3 a	2,5 a	**	**	1,1 a	2,7 a
Moncton Nord	**	**	2,9 b	1,8 c	1,5 d	4,2 d	**	**	2,1 c	3,1 d
Ville de Moncton	2,2 c	2,5 c	2,9 b	1,6 c	1,9 b	2,5 b	++	2,9 b	2,0 b	2,6 b
Riverview	**	**	3,9 b	**	++	0,8 a	**	**	1,5 d	1,0 a
Ville de Dieppe	**	**	1,7 a	++	3,2 b	1,6 a	**	-1,5 a	2,3 a	1,6 a
Reste de la RMR	**	**	2,3 c	**	3,9 c	**	**	**	2,7 a	**
Moncton (RMR)	**2,2 c**	**2,5 c**	**2,8 b**	**1,9 c**	**2,0 a**	**2,2 a**	**++**	**2,4 b**	**2,0 a**	**2,4 b**

[1]L'estimation du pourcentage de changement constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les structures qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :
a – Excellent, b – Très bon, c – Bon, d – Passable (utiliser avec prudence)
** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.
++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative.Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.
a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers
a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon **s.o.** : Sans objet

Veuillez cliquer sur Méthode d'enquête ou Tableaux sur la fiabilité des données pour en savoir davantage.

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur les logements locatifs** (ELL) chaque année en avril et en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. Les enquêteurs obtiennent des données sur les loyers du marché, les logements disponibles et les logements inoccupés pour tous les immeubles compris dans l'échantillon. La plupart des résultats diffusés dans la présente publication portent sur les immeubles d'appartements d'initiative privée.

L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. L'Enquête a lieu pendant les deux premières semaines des mois d'avril et octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

L'Enquête sur les logements locatifs que mène la SCHL permet de connaître les taux d'inoccupation, les taux de disponibilité et les loyers moyens des logements neufs ou existants. En octobre 2006, la SCHL a adopté une nouvelle mesure qui permet d'estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte d'immeubles qu'ont en commun les échantillons des enquêtes de l'année en cours et de l'année précédente. En examinant comment évoluent les loyers dans les immeubles existants, on fait abstraction de l'incidence que peuvent avoir les immeubles neufs, les immeubles convertis et le renouvellement de l'échantillon sur le pourcentage de variation des loyers. Les estimations relatives aux immeubles existants sont diffusées dans le *Rapport sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada* et dans les *Rapports sur le marché locatif : Faits saillants* de chaque province. Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et dans les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être dans le cas de certains calculs touchant les loyers des logements neufs et existants.

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ LOCATIF SECONDAIRE

Chaque année en septembre et en octobre, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'**Enquête sur le marché locatif secondaire** (EMLS) pour mesurer les forces en présence sur ce marché. Ce dernier englobe les logements qui ne sont pas visés par l'Enquête sur les logements locatifs (ELL). Voici les types de logement que la SCHL inclut dans l'EMLS :

- maisons individuelles offertes en location;
- maisons jumelées offertes en location (maisons situées dans un ensemble comptant deux logements de taille comparable qui partagent un seul toit et qui sont situés soit côte à côte, soit l'un derrière l'autre);
- maisons en rangée en propriété absolue offertes en location;
- appartements offerts en location dans un duplex (immeuble comptant deux logements superposés);
- appartements accessoires offerts en location (logements distincts situés à l'intérieur d'une habitation);
- logements en copropriété offerts en location (catégorie pouvant comprendre plusieurs types de logement, mais essentiellement composée d'appartements);
- appartements situés dans un bâtiment commercial ou un autre type d'immeuble renfermant un ou deux logements.

L'EMLS est effectuée dans certaines régions métropolitaines de recensement (RMR). Elle comporte trois volets :

- l'Enquête auprès des ménages sur les loyers;
- l'Enquête sur les loyers des appartements en copropriété (menée auprès des ménages locataires);
- l'Enquête sur les taux d'inoccupation des appartements en copropriété (menée auprès des propriétaires).

Les trois enquêtes se font par téléphone. Dans l'Enquête sur les taux d'inoccupation des appartements en copropriété, les données sont obtenues du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge et peuvent être recueillies sur place si aucun contact téléphonique n'a pu être établi. Dans les deux autres enquêtes, l'information est recueillie auprès d'un adulte faisant partie du ménage. Les trois enquêtes ont lieu en septembre et en octobre, et les résultats témoignent de la conjoncture du marché à ce moment-là.

Dans le cas de l'Enquête sur les taux d'inoccupation des appartements en copropriété, la SCHL publie des données sur le nombre d'unités louées et sur les taux d'inoccupation. Dans le cas de l'Enquête sur les loyers des appartements en copropriété et de l'Enquête auprès des ménages sur les loyers, elle publie des données sur les loyers moyens. Chaque estimation fournie est assortie d'un code à une lettre indiquant son degré de fiabilité statistique (déterminé selon le coefficient de variation, ou c.v.). En 2008, les appartements en copropriété offerts en location ont fait l'objet de l'EMLS dans les RMR suivantes : Vancouver, Victoria, Calgary, Edmonton, Regina, Saskatoon, Toronto, Ottawa, Montréal et Québec (NOTE : les données sur les copropriétés offertes en location n'ont pas été compilées pour Regina et Saskatoon). D'autres logements du marché locatif secondaire ont été visés par l'EMLS à Abbotsford, Barrie, Calgary, Edmonton, Halifax, Montréal, Ottawa, Québec, St. John's, Toronto Regina, Saskatoon, Kelowna, Vancouver et Victoria.

DÉFINITIONS

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant »).

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les chiffres sur les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être inclus ou non dans le loyer.

Immeuble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les immeubles.

Ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires n'entrent pas dans le nombre total de logements locatifs compris dans les ensembles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait l'être immédiatement.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données figurant dans la présente publication de la SCHL sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2001 et 2006 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs et l'Enquête sur le marché locatif secondaire n'auraient pas pu être effectuées sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie grandement leur travail acharné ainsi que l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profitera à l'ensemble du secteur de l'habitation.

L'indicateur de l'abordabilité des logements locatif

La Société canadienne d'hypothèques et de logement a élaboré un nouvel indicateur de l'abordabilité des logements locatifs afin d'évaluer dans quelle mesure un marché locatif est abordable pour les ménages qui y sont locataires. On calcule d'abord combien un ménage locataire doit gagner pour être en mesure de payer le loyer médian des appartements de deux chambres sans y consacrer plus de 30 % de son revenu. Ensuite, on divise la moyenne triennale mobile des revenus médians des ménages par le revenu minimum requis. Le quotient est multiplié par 100, et le produit devient notre indicateur. Ce dernier sera supérieur à 100 si moins de 30 % du revenu est requis, et inférieur si 30 % du revenu ne suffit pas à payer le loyer médian des appartements de deux chambres. En général, l'indicateur augmentera si un marché devient plus abordable et diminuera dans le cas contraire.

Les chiffres estimatifs dont se sert la SCHL dans le cas du revenu médian des ménages locataires sont fondés sur les résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, de Statistique Canada. Des données sont disponibles pour la période allant de 1994 à 2005. La SCHL a établi des prévisions pour 2006, 2007 et 2008..

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce depuis plus de 60 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un éventail de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone : 1-800-668-2642 ou par télécopieur : 1-800-245-9274.
De l'extérieur du Canada : 613-748-2003; télécopieur : 613-748-2016.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est désormais offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez maintenant consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1 800 668-2642.

©2007 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1 800 668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

2008-12-01

SOYEZ AU FAIT DU MARCHÉ DE L'HABITATION!

Prenez des décisions éclairées grâce aux données les plus récentes sur les tendances du marché de l'habitation au Canada et les occasions à saisir.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

Rapports gratuits en ligne :

- Statistiques du logement au Canada
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants - Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur la rénovation et l'achat de logements
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif

Rapports régionaux gratuits aussi disponibles :

- Enquête sur le logement des aînés, Colombie-Britannique
- Rapport sur les maisons de retraite, Ontario
- Les résidences pour personnes âgées - Étude de marché, centres urbains du Québec
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Analyse du marché de la revente, centres urbains du Québec

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!
Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter, imprimer, télécharger ou vous abonner.

EQuilibrium[MC] : maison saine pour un environnement sain

Découvrez comment l'initiative des maisons EQuilibrium[MC] de la SCHL contribue à améliorer la qualité de vie des Canadiens grâce à des habitations plus saines, plus efficaces et plus confortables.

64409_2008_A01